



Manifestation

Demande d'autorisation de buvette

[ACCÉDER À LA DÉMARCHE EN LIGNE](#)

Permet aux professionnels, aux associations ou aux particuliers de demander l'ouverture d'un débit de boissons temporaire. Il ne s'applique qu'aux boissons titrant moins de 18 degrés d'alcool.

10 minutes



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence